

..... La Mairie

# communiqué

Échirolles, le 4 février 2011

## Services sociaux à la Ville Neuve : des avancées significatives

Madame, Monsieur,

Conformément à l'engagement pris, nous vous tenons informés des suites liées au dossier du retrait des services sociaux départementaux, qui générerait une opposition légitime de la part des habitants.

Des mobilisations avaient vu le jour à l'initiative des associations d'habitants, des centres sociaux et des élus de la ville.

Plusieurs avancées intéressantes ont été obtenues au terme notamment d'une nouvelle réunion en mairie le 2 février 2011, en présence du maire Renzo Sulli, d'élus d'Echirolles, du vice-président du Conseil général, José Arias, et d'une délégation d'habitants.

La réalisation d'un centre médicosocial a été confirmée au cœur du quartier. Cet équipement intégrera des services sociaux du Département, la protection maternelle et infantile (PMI) et l'aide à l'enfance.

C'est une excellente décision pour les familles des quartiers de la Ville Neuve.

Mais la Ville et les habitants avaient fait savoir qu'en l'attente de cette réalisation, il fallait des mesures transitoires pour que les équipements de proximité ne soient pas désertés par les services sociaux du Département.

Lors de cette nouvelle réunion, a été retenue la proposition du Conseil général du retour, dès la fin du mois de février, de deux fois 4 heures de permanences des assistantes sociales sur les centres sociaux Essarts et Surieux, ainsi que le retour de la PMI au moins une fois par semaine dans les locaux du centre social des Essarts.

De plus, le Conseil général s'est engagé à renforcer les visites à domicile dans les trois secteurs de la Ville Neuve.

Le principe d'un suivi individuel des dossiers complexes par une même assistante sociale a été validé.

Ces mesures seront évaluées dans les trois mois, pour dresser l'état des services rendus en fonction des besoins.

Les services sociaux d'Echirolles et ceux du Département doivent se coordonner pour que ces mesures soient opérationnelles fin février. Les jours précis des permanences seront communiqués prochainement.

Celles-ci permettront de conserver une présence des services sociaux de proximité le temps que se construise le nouveau centre médicosocial.

C'est donc une avancée importante, résultat de la mobilisation partagée des habitants, élus et professionnels.

La Ville, en lien étroit avec les habitants et les associations, veillera à l'application et à l'adaptation de ces mesures aux besoins qui s'expriment sur le quartier.

**Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire**

**HÔTEL DE VILLE : 1, PLACE DES CINQ-FONTAINES - B.P. 248**

**38433 ECHIROLLES CEDEX**

**téléphone : 04 76 20 63 00 - télécopie : 04 76 40 45 87**